

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique Maurice
Caron
Vierzon (Cher (18))**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0180287P_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

**Ecole maternelle publique Maurice
Caron
Vierzon (Cher (18))**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0180287P_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	B. MONNIOT	Ingénieur de projet
Vérificateur	A. BARITEAU	Chef de projet
Approbateur	A. ROGER	Directeur de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école maternelle publique Maurice Caron (ETS n°0180287P) est située 1, rue des Pentecôtes, à Vierzon (18). Cette école maternelle accueille environ 93 enfants âgés de 2,5 à 6 ans.

L'école maternelle, propriété de la Mairie de Vierzon s'étend sur une surface d'environ 2 600 m² qui comprend :

- un bâtiment principal de plain-pied (construit sur un vide sanitaire et possédant un sous-sol) où sont installées les salles de classes et d'activités, un dortoir, des sanitaires, un bureau et des réserves,
- un bâtiment annexe de plain-pied (possédant un sous-sol) abritant la cantine,
- une cour de récréation située face au bâtiment principal (angle Sud-est de la parcelle) et formée d'un espace extérieur goudronné avec quelques arbres et d'espaces verts accessibles aux enfants,
- un espace vert clos situé autour du bâtiment annexe dans lequel est aménagé au Nord un petit jardin pédagogique.

Au total 93 enfants, 9 personnels scolaires et pas logement de fonction.

Au cours de la visite il a été constaté la présence de sous-sol et de vide sanitaires au droit des bâtiments et la présence d'un jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

C'est la superposition de l'école maternelle par rapport à une ancienne fabrique de porcelaine répertorié dans BASIAS (site BASIAS n°CEN1800004) qui a motivé son inclusion dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée au cours de cette première phase du diagnostic montre que les bâtiments de l'école maternelle ont été construits entre 1957 et 1959 sur un terrain ayant abrité dans sa partie Sud une fabrique de porcelaine répertoriée dans BASIAS (CEN1800004). Les activités de ce site ont débuté en 1886 (fiche BASIAS), la date de fin d'activité n'a pu être retrouvée, mais est antérieure à 1947.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée comme pouvant influencer sur la qualité des milieux au droit de l'ETS.

Des polluants potentiels (pour partie volatils) liés à l'activité réalisée sur le site BASIAS superposé à l'ETS (fabrique de porcelaine) ont été susceptibles de s'être infiltrés dans les sols au droit du site BASIAS et de l'ETS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve à environ 15 m de profondeur au droit du site et l'écoulement naturel de cette nappe s'effectue du Nord vers le Sud, en direction du Cher situé à environ 765 m au Sud.

Aucun pompage de la nappe, pouvant influencer le sens d'écoulement des eaux souterraines, n'a été recensé à proximité de l'établissement scolaire.

Etude des influences potentielles de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

Un de ces scénarios a été écarté :

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Les deux autres scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Ce scénario est retenu du fait de la superposition de l'école maternelle avec l'ancienne fabrique de porcelaine, de l'émission potentielle de poussières issues des fours du site BASIAS vers les sols de l'ETS et de la présence de sols à nu accessibles aux enfants.

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradée par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La superposition de l'école maternelle avec l'ancienne fabrique de porcelaine ne permet pas de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de la halte-garderie via un transfert de composés volatils dans les sols. Ce scénario d'exposition potentielle est donc retenu.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité des sols superficiels et de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école maternelle publique Maurice Caron (ETS n°0180287P) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Des investigations de phase 2 sont proposées sur les milieux air du sol sous la dalle des bâtiments, air ambiant du sous-sol et des vides sanitaires ainsi que les

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole maternelle publique Maurice Caron (Région Centre, Département du Cher, Commune de Vierzon (18))
Note de Première Phase 1 (NPP) N° 0180287P_RNPP*

sols superficiels accessibles aux enfants (avec un prélèvement témoin prélevé hors ETS). Les substances à rechercher sont les substances susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur le site BASIAS.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».